



N°192

Vendredi 5 février 2010

Prochaine parution : 19 février

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

PROTECTION DES DUNES

Le littoral de notre commune est constitué en partie par des dunes. Ces zones naturelles sensibles ont un rôle essentiel pour la protection de la commune contre l'érosion provoquée par les tempêtes et le vent.

La végétation joue un rôle primordial dans la sédimentation et la fixation du sable dunaire. Plusieurs zones dunaires sont en partie dégradées et fragilisées par les passages de piétons non contrôlés et l'apport de déchets verts qui ne favorisent pas la végétation endémique (naturelle).

Deux actions de protection des dunes sont actuellement en cours :

- **Le cordon dunaire du Théven** : Du sable vierge a été importé pour reconstituer la dune originelle qui est très dégradée (avec des comblements qui ont amené une végétation sauvage : moutarde des champs, dactyle...). La restauration aura pour but de profiler ce cordon dunaire en fixant le sable avec des ganivelles, puis de repiquer des oyats le long de l'enrochement. Dans la surface protégée par les ganivelles, un ensemenement sera réalisé à partir des souches provenant d'autres dunes.

- **La dune du Pouldu** : Les jeux seront déplacés dans la partie gauche pour permettre à la dune de retrouver son aspect d'origine et sa végétation endémique.



COMMUNIQUÉS

- Communauté de Communes du Pays Léonard

Conformément aux modifications apportées à la loi d'orientation 82-213 du 2 mars 1982, portant sur l'Organisation Territoriale de la République, par la loi 92-125 du 6 février 1992, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Léonard se réunira pour débattre des orientations générales budgétaires 2010 le **mercredi 24 février 2010 à 19 heures** à la Maisons des services, rue des Carmes à Saint Pol de Léon.

- Construction de l'école maternelle publique

Le chantier pour la construction de l'école maternelle et de la cantine municipale va démarrer le 15 février. Le stationnement sur le parking du presbytère sera réglementé pendant toute la durée des travaux.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : EN CAS D'URGENCE **APPELEZ LE 15**

Pharmacies

Un numéro est à votre disposition pour connaître la pharmacie de garde : **APPELEZ LE 3237**

Du 5 au 7 février :

LE MAT, 2, Pl de Guébriant, St Pol, ☎ 02 98 69 02 88

Lundi 8 février :

MORIN-COQUENDEAU, Centre Commercial Kervent, St Pol

☎ 02 98 69 01 62

Mardi 9 février :

LE BOT, 24 rue Gen. Leclerc, St Pol, ☎ 02 98 69 00 49

Mercredi 10 février :

LE MAT, 2, Pl de Guébriant, St Pol, ☎ 02 98 69 02 88

Judi 11 février :

Pharmacie du Léon, Centre Commercial Pl. de l'Evêché, St Pol

☎ 02 98 69 01 42

Du 12 au 18 février :

Pharmacie de la Poste, 15, rue Gambetta, Roscoff

☎ 02 98 69 70 34

ÉTAT CIVIL

Naissance :

Marylou GODEST, née le 7 janvier, fille de Yann et Émilie, 277, rue du Pemp Hent.

Nathan LE ROUX, né le 16 janvier, fils de Pierre et Solen, 53, rue de Croas An Tour.

Mariage :

Céline COAT et **Stéphane MADEC**, le 23 janvier.

Décès

Anne Marie GUIVARCH, née GUIVARCH, 87 ans, décédée le 9 janvier, rue de la Roche.

Jacques BÉGANTON, 69 ans, décédé le 24 janvier, Impasse du Crinou, Plouescat.

RECENSEMENT MILITAIRE

A la date anniversaire de ses 16 ans, tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

INFORMATIONS DU C.C.A.S.

MALADIE D'ALZHEIMER ET TROUBLES COGNITIFS

Création d'un atelier peinture

La maladie d'Alzheimer et les troubles cognitifs isolent en général patients et familles.

Les patients gardent un vif intérêt pour la couleur. Des ateliers de ce type ont prouvé leur intérêt en d'autres lieux.

Le C.C.A.S. aimerait organiser un atelier peinture pour les Santécois atteints par ces maladies.

Le projet est de mettre en place cet atelier les mardis après-midi, tous les 15 jours à la salle polyvalente, de 15h à 16h. A partir de 16 heures un goûter convivial sera offert aux participants et à leur famille.

Les ateliers, gratuits en totalité, seront animés par un des peintres amateurs santécois, bénévoles et informés sur les troubles cognitifs par l'infirmière coordinatrice et la neuropsychologue du réseau. Si nécessaire, un transport sera mis en place.

Si vous-même ou un membre de votre famille êtes intéressé par cet atelier, vous pouvez vous inscrire soit en mairie soit auprès de Pascale DEPRAETRE au 06 88 60 03 13 (n'hésitez pas à laisser votre numéro pour un rappel éventuel).

LE RSA

C'est aussi pour les personnes qui travaillent

LE CONSEIL CAF :

**« Pour le RSA le 1^{er} réflexe,
faire le test sur caf.fr »**



Comment faire sa demande de RSA dans le Nord-Finistère :

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009. S'il est parfois le seul revenu des allocataires, il peut aussi représenter un vrai coup de pouce supplémentaire quand les revenus d'activité ne se sont pas importants.

Cette nouvelle prestation remplaçant le RMI et l'API n'est pas un minima social mais vise à compléter les revenus du travail des personnes qui perçoivent de petits revenus, à encourager la reprise du travail, à lutter contre l'exclusion et à simplifier les minima sociaux.

Dans le Finistère, la mise en place du RSA s'est faite au travers du partenariat entre le Conseil Général, qui a piloté le dispositif, les CAF et la MSA.

En décembre 2009, six mois après les premiers versements, la Caf du Nord-Finistère recense près de 10 000 bénéficiaires sur son territoire. Ce chiffre est le résultat de l'engagement des professionnels de la Caf et de ses partenaires qui, au quotidien, se mobilisent pour l'accès de nos publics à cette nouvelle prestation.

Le circuit du demandeur RSA :

Il faut tout d'abord faire le test sur caf.fr en se connectant via la rubrique « Mon compte » avec le n° d'allocataire et le code confidentiel, les informations connues sur l'allocataire sont rapatriées, le test est plus rapide et les données sont plus fiables. Vous serez alors informé des droits auxquels vous pouvez prétendre : soit le Rsa socle (qui correspond aux anciennes prestations Rmi et Api) soit le Rsa activité (qui est un complément de revenu pour les personnes qui travaillent).

La Caf fixe un rendez-vous en proposant le lieu le plus proche du domicile et établit la liste des pièces à apporter lors du rendez-vous. Lors de ce rendez-vous un technicien conseil étudiera les pièces justificatives, évaluera vos droits au Rsa ainsi que vos droits connexes et attestation CMU. Il recueillera également vos données professionnelles (15 questions qui permettent aux partenaires de définir le parcours social et professionnel du bénéficiaire).

Au maximum 7 jours après le rendez-vous, le montant de la prestation est disponible sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Le Revenu de Solidarité active c'est la CAF, mais aussi :

Pour l'instruction : la MSA, le CCAS de Brest, le CCAS de Morlaix, l'association Emergence (pour la population incarcérée).

Pour l'accompagnement des bénéficiaires : Le Conseil Général et le Pôle Emploi.

ANIMATIONS ENFANCE/JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Dossen sera ouvert pendant les vacances, du 15 au 26 février, du lundi au vendredi. Il est ouvert à tous les enfants, valides ou porteurs de handicap, à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans, de 7h30 à 19h.

Les fiches d'inscription sont à retirer en mairie. Il est cependant impératif de confirmer les inscriptions auprès de la directrice Fanny GINEAU, au 06 84 76 74 53. Les dates limites d'inscription sont fixées au samedi 6 février pour la première semaine des vacances et au mardi 9 février pour la seconde. La directrice tiendra une permanence à l'accueil de loisirs le 6 février de 14h à 16h et le 9 février de 18h à 19h.

Le programme des vacances

Oyé, Oyé Petits Aventuriers !!! Une première expédition en pays santécois sous conduira tout droit vers une autre histoire... Celle du trésor du Chevalier Léonard...

- **Lundi 15 : « La traversée du désert... »**
- **Mardi 16 : « Direction le bourg... »**
- **Mercredi 17 : « Escale gourmande... »**
- **Jeudi 18 : « A travers champs... »**
- **Vendredi 19 : Grand jeu « Aventuriers du bout du monde... »**
- **Lundi 22 : « Histoires de chevaliers et de princesses... »**
- **Mardi 23 : Joutes du Moyen-âge... »**
- **Mercredi 24 : « Banquet convivial... »**
- **Jeudi 25 : « En quête du trésor... »**
- **Vendredi 26 : Sortie à « La récré des trois curés »**

TICKETS SPORTS



Nicolas LE HIR, animateur communal, organise une sortie à « La Récré des Trois Curés » le vendredi 26 février.

Le programme des tickets sports des vacances de février sera précisé dans la presse locale.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Nicolas au 02 98 29 73 99.

ASSOCIATIONS

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Les associations souhaitant obtenir une subvention communale, peuvent dès à présent retirer un dossier de demande au secrétariat de la mairie. Celui-ci devra être retourné pour le 30 avril 2010 dernier délai.

LES AMIS DE LA CHAPELLE

L'assemblée générale des Amis de la Chapelle et du Patrimoine aura lieu le dimanche 7 février à 10h45 à la salle polyvalente.

A l'ordre du jour : Bilan, Élections, Projets. Cet avis tient lieu de convocation aux adhérents. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

Les permanences pour la vente des cartes d'adhérent 2010, se feront le dimanche 14 février de 10h45 à 12h en l'église paroissiale et à la même heure en la chapelle du Dossen. Après cette date, les cartes seront à votre disposition au presbytère aux heures habituelles de permanence.

ANNONCE

« OBJET TROUVÉ »

Il a été rapporté en mairie une enveloppe qui comporte les inscriptions suivantes : « Pour Benjamin de Philippe et Béa ». Merci de vous adresser à la mairie de Santec.